CONSEIL PATRIMONIAL

Pacte Dutreil : préparer la transmission, sécuriser et suivre les engagements

Le régime de faveur est signé puis oublié. Quelques années plus tard, une cession partielle, une restructuration ou un changement de fonction de direction fragilise l'ensemble, et les obligations déclaratives n'ont pas été tenues. La remise en cause intervient au pire moment, alors que la donation est réalisée et les droits déjà calculés. Cette formation de 7 heures s'adresse à des praticiens confirmés de la transmission. Elle reprend les conditions à réunir du côté de la société comme des titres, construit l'articulation entre engagements donation holding et démembrement, puis organise le suivi des engagements année après année et le repérage des événements à risque.

DURÉE	MODALITÉ	TARIF	DÉLAI D'ACCÈS
1 jour — 7 h	**Présentiel ou à distance**	**À partir de 1 190 € HT**	**11 jours ouvrés après validation du financement.**

Mon Pôle Formation est un organisme certifié Qualiopi. La certification qualité a été délivrée au titre de la catégorie d'action suivante : **ACTIONS DE FORMATION** — certificat n° 76 31 02622 31 (SGS ICS)

01 Public visé et prérequis

PUBLIC VISÉ
Experts-comptables notaires avocats et conseils en gestion de patrimoine ainsi que dirigeants engagés dans la transmission de leur entreprise familiale.

PRÉREQUIS
Maîtriser les droits de mutation à titre gratuit et le fonctionnement des sociétés.

POSITIONNEMENT À L'ENTRÉE
Analyse du besoin et test de positionnement. Vos réponses sont partagées avec votre formateur afin d'adapter la formation à votre niveau et votre contexte professionnel.

02 Objectifs pédagogiques

À l'issue de la formation, le participant sera capable de :

- Vérifier l'éligibilité de la société et des titres au régime de faveur
- Articuler engagement collectif et engagement individuel dans le calendrier de transmission
- Combiner le pacte avec une donation une holding ou un démembrement de propriété
- Identifier les événements susceptibles de remettre en cause l'exonération
- Organiser le suivi des obligations déclaratives et des preuves à conserver
- Alerter le dirigeant sur les points de fragilité de son montage

03 Programme détaillé

M1 Réunir les conditions du régime de faveur

- Activité de la société titres concernés et fonction de direction
- Appréciation de l'activité exercée par la société
- Cas des sociétés interposées et des groupes
- Titres pouvant être engagés et personnes concernées
- Exercice de la fonction de direction et preuve de son effectivité
- Cas pratique : Le groupe examine trois sociétés et se prononce sur leur éligibilité et les points à documenter.

M2 Construire le schéma de transmission

- Donation holding démembrement et calendrier
- Enchaînement des engagements et des donations
- Apport des titres à une holding et conséquences
- Donation avec réserve d'usufruit et répartition des pouvoirs
- Traitement de l'équilibre entre héritiers repreneurs et non repreneurs
- Atelier : Chaque participant construit le calendrier d'une transmission et positionne chaque acte sur la frise.

M3 Tenir les engagements dans la durée

- Suivi déclaratif événements et remise en cause
- Obligations déclaratives et pièces justificatives
- Cessions apports fusions et autres événements à risque
- Conséquences d'une rupture d'engagement
- Organisation du suivi entre le conseil et la famille
- Mise en situation : Un participant annonce à une famille cliente les conséquences d'une cession envisagée par l'un des donataires.

04 Modalités pédagogiques, méthodes et moyens

MODALITÉS PÉDAGOGIQUES
Présentiel ou à distance

LIEU / FORMAT
Dans vos locaux — jusqu'à 10 collaborateurs, Paris — Présentiel, À distance — Classe virtuelle

MÉTHODES MOBILISÉES
• Apports théoriques, ateliers et cas pratiques. Support de cours numérique et fiches méthodes fournis.

ENCADREMENT
Formateurs qualifiés et expérimentés, experts de leur domaine, sélectionnés par Mon Pôle Formation.

05 Modalités d'évaluation et de suivi

ÉVALUATION DES ACQUIS
• QCM et mises en situation. Évaluation des acquis en début et en fin de parcours, évaluation à chaud et à froid à 60 jours.

SUIVI DE L'EXÉCUTION
• Émargement des participants
• Certificat de réalisation remis à l'issue de la formation

SANCTION DE LA FORMATION
Attestation de fin de formation et certificat de réalisation remis à chaque participant.

06 Type de reconnaissance

Formation non certifiante — Attestation de fin de formation et certificat de réalisation remis à chaque participant.

07 Modalités d'accès, financement et tarifs

MODALITÉS D'INSCRIPTION
Inscription en ligne, par téléphone, par devis ou via votre OPCO.

DÉLAI D'ACCÈS
11 jours ouvrés après validation du financement.

FINANCEMENTS POSSIBLES
- OPCO et plan de développement des compétences
- FAF et CFP
- France Travail
- Paiement jusqu'à 6 fois sans frais

DATES / SESSIONS
Entrées permanentes

FORMULE	DÉTAIL	TARIF
Inter-entreprises	-10 % dès 2 participants, -15 % dès 3, -20 % à partir de 4 inscrits sur la même session.	**À partir de 1 190 € HT**

Prix nets — exonération de TVA, article 261-4-4° du CGI.

08 Accessibilité aux personnes en situation de handicap

Accessible aux personnes en situation de handicap. Contactez notre référent handicap pour construire une solution adaptée : contact@monpoleformation.fr

RÉFÉRENT HANDICAP
Tiffany LESTROUBAC

CONTACT
contact@monpoleformation.fr

09 Indicateurs de résultats

INDICATEUR	RÉSULTAT	MODALITÉS DE CALCUL
Taux de satisfaction	**N/A**	Moyenne des notes de satisfaction des stagiaires sur les 12 derniers mois
Taux d'abandon	**N/A**	Calculé sur les 12 derniers mois

Résultats arrêtés au 26/09/2026. N/A : donnée non disponible ou effectif insuffisant sur la période.

10 Contacts

INSCRIPTIONS ET INFORMATIONS
contact@monpoleformation.fr
01 87 66 57 66

ADRESSE
10a rue du Maréchal de Lattre de Tassigny, 76420 Bihorel

RÉCLAMATIONS
Par e-mail : contact@monpoleformation.fr